



# **Concours du second degré**

## **Rapport de jury**

---

**Concours : Troisième concours du CAPES/CAFEP**

**Section : Anglais**

**Session 2014 exceptionnelle**

Rapport de jury présenté par : Frédéric Chotard, IA-IPR d'anglais, président du jury

## **Composition du jury**

Président : M. Frédéric CHOTARD

Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional, académie de Nantes

Vice-président : M. Ludovic SAUVAGE

Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional, académie de Lille

M. Philippe AMARD

professeur certifié hors-classe, académie de Nancy-Metz

M. Christian CLOUTOUR

professeur ECR agrégé hors-classe, académie de Lille

M. Laurent DALMASSO

professeur certifié hors-classe, académie de Lille

M. Philippe DUDOUE

professeur agrégé, académie de Nantes

Mme Éliane DEBIEN

professeur agrégée, académie de Nantes

M. Hugo FOESSEL

professeur agrégé hors-classe, académie de Nancy-Metz

Mme Sarah LOOM

professeur agrégée, académie d'Amiens

Mme Marie MILLER

Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale  
académie de Strasbourg

M. Arnaud PALETTE

professeur agrégé, académie de Lille

Mme Myriam PANNETIER

professeur certifiée, académie de Nantes

M. Jean-Yves SELLIN

professeur agrégé, académie de Nantes

Mme Laurette VERGNE-BARKA

professeur agrégée, académie de Rouen

Mme Joanna WISTREICH-THORPE

professeur certifiée, académie de Montpellier

Mme Isabelle ZIMMER-BREFORT

professeur agrégée, académie de Versailles

## **Remarques du Président du concours**

La session du Capes/Cafep 2014 dite « exceptionnelle » s'est tenue en deux étapes séparées d'une année : l'écrit en juin 2013, l'oral en mai 2014.

28 postes étaient offerts pour cette session : 20 postes Capes et 8 postes Cafep.

Suite aux épreuves écrites, 41 admissibles recevables ont été convoqués aux épreuves orales, et 31 se sont effectivement présentés devant le jury : 24 au titre du Capes, 7 au titre du Cafep.

Les délibérations du jury ont conduit à déclarer admis 21 candidats sur ces 31 (16 Capes, 5 Cafep). La moyenne à l'oral des reçus est de 10,9 sur 20, tandis que la moyenne à l'oral de l'ensemble des présents est de 9,3.

Concernant les épreuves écrites, un ensemble de remarques du jury a déjà été publié suite à la session d'oral de 2013 et reste [disponible en ligne](#), nous n'y reviendrons donc pas ici.

Il n'apparaît pas non plus utile de publier ici de recommandations concernant les sessions futures, cette session étant la dernière du Capes/Cafep sous cette forme ; nous renvoyons plutôt les futurs candidats vers le rapport du jury de la session 2014 dite « rénovée ». Nous proposons simplement ci-après quelques brèves remarques du jury pour que les candidats qui n'ont pas passé le cap de l'admission puissent tenter de comprendre ce qui a pu manquer dans leur prestation.

Je remercie chaleureusement l'ensemble du jury pour son engagement permanent au bon déroulement du concours ; nous sommes également reconnaissants aux équipes des lycées Clemenceau et Carcouët de Nantes pour leur accueil et leur soutien dans l'organisation de nos travaux.

## **Remarques du jury sur l'oral**

**Analyse du dossier** : les dossiers abordaient des thèmes variés, britanniques ou américains, et portaient sur des sujets contemporains comme l'image des *First Ladies* américaines à travers notamment celle de Michelle Obama, ou encore la représentation du rôle et de la personne de M. Thatcher, « the Iron Lady ». Une connaissance suffisamment précise de l'histoire politique récente des deux pays concernés était un atout pour satisfaire aux attentes du jury : il était par exemple utile d'avoir quelques notions des grands axes de la politique de Mme Thatcher pour pouvoir appréhender les enjeux de la représentation du pouvoir qu'elle a pu incarner. Certains liens implicites étaient parfois à établir : ainsi, l'image médiatique qu'offre Michelle Obama à travers les différentes causes qu'elle défend pouvait être reliée à certains grands axes de la politique du président Obama.

Les candidats dont les prestations n'ont pas su satisfaire le jury ont souvent manqué de force de conviction, soit du fait de connaissances trop approximatives, soit à cause d'une difficulté à structurer un discours organisé, et souvent les deux à la fois. Il est évident qu'une maîtrise insuffisante de la langue anglaise ne pouvait pas permettre d'atteindre un degré de complexité allant au-delà de la seule paraphrase des supports proposés.

Le jury a apprécié que les supports vidéos, présents dans chacun des dossiers, ne soient pas négligés mais bien intégrés dans les analyses de l'ensemble des dossiers, au même titre que les textes ou les supports iconographiques.

« **Agir en fonctionnaire de l'État** » : les sujets proposés présentaient des situations scolaires du type de celles auxquelles un professeur d'anglais peut être confronté : organisation d'une sortie scolaire au cinéma ou d'un voyage en Angleterre par exemple. On attendait des candidats une bonne connaissance du système scolaire, des différents membres qui le composent, et de faire preuve de recul critique sur les responsabilités des enseignants dans telle ou telle situation.

Les candidats ont généralement fourni des prestations honorables, voire bonnes, et dans un français de bonne tenue ; le jury a toutefois regretté quelques approches trop systématiques ou récitées qui manquaient finalement d'un certain appui pragmatique. Certains candidats ont manqué de discernement dans leur lecture des situations proposées, en n'abordant qu'une partie du sujet ; néanmoins, les entretiens avec le jury ont souvent permis des avancées significatives en réorientant les candidats vers l'ensemble des thèmes suggérés.

**Qualités de communication** : un futur professeur se doit de disposer de compétences de communication suffisamment convaincantes. Le niveau de langue parlée est évidemment la base sans laquelle la communication ne peut guère être aboutie : le jury a apprécié certaines prises de risque, mais a sanctionné *a contrario* des prestations tenues dans un anglais très basique qui ne permettait pas d'élaborer un discours suffisamment complexe pour être suivi avec intérêt.

Au-delà du niveau de langue, les techniques de placement de la voix ou encore de rythme et d'intonation sont des atouts à ne pas négliger pour transmettre une impression favorable au jury. Celui-ci a apprécié que bon nombre de candidats fassent l'effort de ne pas lire leurs notes de façon trop serrée, et entre réellement en communication avec lui.